



Le bilan de soins infirmiers (BSI) : évaluation des besoins du patient et plan de soins

Kampus SAS

**33 avenue du Maine - Paris 15ème - Tour Montparnasse
SIREN : 914 678 586**

contact@kampusacademy.fr



Titre / Intitulé de l'action :

Le bilan de soins infirmiers (BSI) : évaluation des besoins du patient et plan de soins

Orientation prioritaire :

177. Evaluation des besoins du patient et plan de soins

Résumé de l'action :

L'accroissement des besoins en soins à domicile met en lumière la nécessité d'une prise en charge efficiente et personnalisée. Il est impératif de considérer l'ensemble des dimensions d'une personne – physiologique, psychologique, économique, sociale, culturelle et spirituelle – afin d'assurer une approche holistique. Les infirmiers et infirmières assument la responsabilité d'évaluer les besoins des patients et de concevoir des plans de soins personnalisés intégrant ces diverses dimensions.

Dans l'exercice de leur profession, les infirmiers ont la compétence d'analyser, d'organiser, de réaliser et d'évaluer les soins, conformément au Code de la Santé Publique. Ils ont le pouvoir d'initiative pour dispenser les soins jugés nécessaires, en identifiant les besoins, posant un diagnostic infirmier, formulant des objectifs de soins, mettant en œuvre des actions appropriées et évaluant leur efficacité. Ils peuvent également élaborer des protocoles de soins relevant de leur initiative, en collaboration avec l'équipe soignante.

Les infirmiers jouent un rôle crucial dans le maintien à domicile des patients, en répondant aux besoins de santé des personnes âgées et des patients atteints de maladies chroniques. La Convention Nationale renforce la position de l'infirmier libéral en tant que coordinateur de proximité, notamment pour les patients souffrant de pathologies chroniques. Le bilan en soins infirmiers (BSI) est déployé pour une prise en compte plus globale de la personne, incluant son environnement matériel et humain, ainsi que les risques potentiels.

Afin de mener à bien cette évaluation et de contribuer aux choix d'interventions individualisées, les infirmiers doivent renforcer leurs connaissances et compétences en tenant compte de ces divers domaines. Cela leur permettra de formuler des analyses cliniques pertinentes et de partager efficacement les données avec les autres professionnels de santé, en particulier le médecin référent.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender le fonctionnement global du Bilan de Soins Infirmiers (BSI) ainsi que les outils qui lui sont associés.
- Développer la capacité à recueillir les données essentielles pour la création du BSI en utilisant les grilles d'évaluation de la charge en soins infirmiers.
- Acquérir les compétences réglementaires et cliniques nécessaires à l'évaluation clinique, englobant la maîtrise de la démarche clinique, des entretiens cliniques et physiques, tout en appliquant cette démarche en tenant compte des Risques liés aux Biens et aux Personnes (RBPP).
- Utiliser le raisonnement clinique et la démarche clinique pour élaborer un plan de soins, en comprenant les concepts d'autonomie et de dépendance, et en intégrant le rôle de l'infirmier par rapport aux Risques liés aux Biens et aux Personnes (RBPP).
- Maîtriser la structure du BSI, ses différentes étapes, ainsi que les volets administratif, médico-social, médical et les modules de soins non-médicaux.



- Familiariser avec les acteurs sanitaires et sociaux impliqués dans la coordination des soins et comprendre les dispositifs d'appui à la coordination.

Nombre total d'heures prévues pour cette action :

7 heures

Effectif maximum par session :

30

Format et type d'action :

Classe virtuelle - Formation continue

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Présentation du formateur et de chacun des stagiaires, organisée en début d'action permet une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque stagiaire, d'exprimer ses attentes ;
- Présentation, par le formateur, des objectifs pédagogiques, de son intervention et de ses enjeux ;
- Approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques où chaque stagiaire peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement ;
- Une présentation visuelle reprenant les points essentiels de la formation vidéo projetée afin de permettre au stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation.

Moyens techniques :

- Plateforme de formation avec un extranet unique par stagiaire ;
- Parcours électronique type de l'apprenant et frise chronologique ;
- Critères d'évaluation progressive ;
- Suivi d'action et mesure des changements ;
- Classe Virtuelle Synchrones : une salle de formation virtuelle est mise à la disposition des stagiaires via DendreoLive ;
- Un e-mail comprenant un lien personnalisé est envoyé à chaque stagiaire pour accéder à son extranet depuis lequel il pourra accéder aux 2 créneaux, celui du matin 10h00-13h00 puis celui de l'après-midi 14h00-18h00.

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un microcasque) et, de préférence, équipé d'une caméra ;
- Connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques sont un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques (définition de la norme AFNOR NF X 50-750).



Elles comprennent des méthodes affirmatives et des méthodes actives basées sur la motivation du formé et provoquant le désir d'action et d'activités selon la norme AFNOR NF X 50-750.

Les méthodes DPC retenues par la HAS s'appuient sur ces références de par l'apport de connaissances / compétences et la nécessité d'une analyse de pratique (expérience) permettant aux professionnels de s'autoévaluer et s'inscrire dans une démarche qualité de changement :

- Méthodes affirmatives : le formateur transmet son savoir à un participant. Les méthodes sont soit expositives, soit démonstratives, associant explication et démonstration (face à face pédagogique, ...);
- Méthodes interrogatives : le formateur se base sur les réponses du participant à un questionnement structuré pour lui faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances que l'on souhaite lui faire acquérir (exemple : sessions de questions-réponses avec un expert d'un thème, analyse de cas, QCM, synthèse et étude de documents...);
- Méthodes actives (ou expérientielles) : le participant est confronté à la réalité de ses pratiques et aux difficultés rencontrées afin qu'il recherche l'information nécessaire pour découvrir par lui-même les meilleures solutions à mettre en œuvre et à évaluer (exemple : analyse de cas cliniques ou de situations réelles, jeux de rôle). Le participant, impliqué et actif, apprend à travers ses expériences et ses connaissances préalables (retour d'expérience, ateliers pratiques, ..).

Modalités d'évaluation de l'action :

- Évaluation de niveau préformation par quiz ou QCM ;
- Évaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers (Modèle de Kirkpatrick, niveau 1 & 2) ;
- Évaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » en fin de formation ;
- À l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué la formation.

Concepteur : Mr Laurent SOL

Professionnel de santé, infirmier en cours d'activité, qualifié, ayant l'expérience acquise dans le domaine d'enseignement (Diplôme, formation ou qualification, ...)

- Répondant à son obligation triennale
- Présentant des capacités d'approche pédagogique, théorique, capacité d'évaluation
- Acceptant le règlement intérieur et la démarche qualité
- Les méthodes que le concepteur utilise pour construire les activités de DPC sont celles listées par la HAS comme méthodes de DPC



Description du programme et déroulé pédagogique :

Demi-journée 1 (10h00 - 13h00) :

Module 1 - 20 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
20 minutes	Présentation du formateur Présentation de la formation - Déroulement - Objectifs	Présentation du formateur Présentation de la formation - Déroulement - Objectifs	Outil vidéo Slides PowerPoint
	Se situer dans sa pratique	- Analyser ma pratique - Fixer mes objectifs individuels de la formation	Evaluation 1 de connaissances/compétences Cas concret

Module 2 - 60 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
60 minutes	Comprendre le fonctionnement général du Bilan de Soins Infirmiers (BSI) et les outils associés.	- La création du BSI et ses outils - Le recueil des données	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat

Module 3 - 1h 30 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
90 minutes	Savoir recueillir les données nécessaires à l'élaboration du BSI et utiliser les grilles d'évaluation de la charge en soins infirmiers.	- Les grilles d'évaluation de la charge en soins infirmiers	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat
	Acquérir les compétences réglementaires et cliniques nécessaires à l'évaluation clinique, incluant la maîtrise de la démarche clinique, de l'entretien clinique et physique, ainsi que l'application de cette démarche en tenant compte des risques liés aux Biens et aux Personnes (RBPP).	- La réglementation et les compétences infirmières - La démarche clinique, l'entretien clinique et physique - Démarche clinique et RBPP. - Etude de cas clinique	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat Exercices individuels et de groupe



Demi-journée 2 (14h00 - 18h00) :

Module 4 - 60 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
60 minutes	Utiliser le raisonnement clinique et la démarche clinique pour établir un plan de soins, tout en comprenant les concepts d'autonomie et de dépendance, et en intégrant le rôle de l'infirmier vis-à-vis des risques liés aux Biens et aux Personnes (RBPP).	<ul style="list-style-type: none">- Le raisonnement clinique et la démarche clinique- Autonomie et dépendance- Le rôle de l'infirmier au regard des RBPP- Étude de cas clinique.	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat Exercices individuels et de groupe

Module 5 - 1h 30 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
90 minutes	Maîtriser la structure du BSI et ses différentes étapes et comprendre les volets administratif, médico-social, médical et les modules de soins non-médicaux.	<ul style="list-style-type: none">- La structure du BSI- Les volets administratif et médico-social- Le volet médical- Les modules de soins non-médicaux- Etude de cas clinique	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat Exercices individuels et de groupe

Module 6 - 1h 10 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
70 minutes	Coordination sanitaire et sociale et traçabilité des soins	<ul style="list-style-type: none">- Les acteurs sanitaires et sociaux- Les dispositifs d'appui à la coordination- Traçabilité de la prise en charge dans le contexte d'un parcours de soins- Les aides à disposition des patients et de leur entourage	Outil vidéo Slides PowerPoint Débat Exercices individuels et de groupe



Module 7 - 20 minutes

Durée	Objectifs	Programme de la formation	Méthode pédagogique
20 minutes	Evaluation des Acquis Mise en place d'une démarche d'amélioration de ses pratiques	<ul style="list-style-type: none">- Lister les compétences à améliorer- S'inscrire dans une démarche continue d'évaluation- Identifier des indicateurs de suivi	QCM
	Questionnaire de satisfaction		QCM

Bibliographie :

- Bilan de soins infirmiers (BSI) : un téléservice dédié
- L'assurance Maladie : Avenant 8 infirmiers : nouvelles modalités de déploiement du bilan de soins infirmiers
- Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (article L 4312-15)
- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Code de santé publique : en particulier les articles R4311-1, R4311-2, R4311-3, R4311-5
- Code de l'action sociale et des familles Sous-section 1 : Conditions générales d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie
- Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers (en particulier Art 4312-30)
- Arrêté du 18 juillet 2007 portant approbation de la convention nationale destinée à régir les rapports entre les infirmières et les infirmiers libéraux et les organismes d'assurance maladie
- Avenant n°6 signé le 29 mars 2019 de la convention nationale organisant les rapports entre les infirmiers et l'assurance maladie signée le 22 juin 2007 (JO du 13 juin 2019)
- Décision du 18 juillet 2019 de l'UNCAM relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie (JO du 8 septembre 2019)
- NGAP, disposition générales et titre XVI soins infirmiers, en particulier Article 11 et Article 12 - Soins infirmiers à domicile pour un patient, quel que soit son âge, en situation de dépendance temporaire ou permanente
- ANAES : « Évaluation et prise en charge thérapeutique de la douleur chez les personnes âgées ayant des troubles de la communication verbale » Octobre 2000
- ANAES : « Prévention et traitement des escarres de l'adulte et du sujet âgé » Novembre 2001
- HAS : « Stratégie de prise en charge en cas de dénutrition protéino-énergétique chez la personne âgée » Avril 2007
- HAS : « Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé » Mai 2012
- HAS : « Prévenir l'iatrogénie et améliorer la prescription médicamenteuse chez le sujet âgé » Nov. 2012
- HAS : « Comment repérer la fragilité en soins ambulatoires ? » Mai 2013
- HAS : « Comment prendre en charge les personnes âgées fragiles en ambulatoire ? Déc. 2013
- HAS : « Plan personnalisé de santé (PPS) PAERPA » Déc. 2015
- CNAMTS. Guide d'utilisation. Le modèle « AGGIR ». Janvier 2008
- C. DICK-DELALONDE, M. MALLET, F. PSITRE, E. STEVENDART, D. TREISSEDE et P. VORON. « La méthode SIIPS Indicateurs d'activités en soins infirmiers ». 2ème édition Collection Fonction Cadre de Santé Edition Lamarre. Avril 2007
- NANDA International. « Diagnostics infirmiers 2015-2017 : Définitions et classification ». Edition Elsevier Masson. Janvier 2016 ➤ M-T Celis-Geradin, C. Mahieu-Coopman, C. Thioux. « Évaluer une situation clinique par les 14 besoins. » Edition De Boeck Université. Avril 2012